

# **RAPPORT DU DELEGATAIRE**

## **GREENALP**

**Année 2023**

Lot n°14 : Saint-Vérand, Saint-Sauveur, Chatte, La Sône, Saint-Hilaire-  
du-Rosier, Saint-Lattier

## EDITO

Depuis 2021, nous nous rendons compte de la fragilité de nos sociétés sur nos besoins en énergie et de notre impact sur le fonctionnement de la planète.

La crise énergétique que nous venons de traverser et les impacts du réchauffement climatique viennent modifier en profondeur les fonctionnements sociétaux existants.

Nous avons tous pris conscience que rien ne sera plus comme avant.

Nous venons de connaître deux années consécutives 2022 et 2023 extrêmement chaudes. Ces perturbations du climat ne peuvent nous satisfaire, même si l'énergie non consommée par la sobriété de nos clients a allégé une facture déjà suffisamment haute.

Ce qui paraissait encore comme une chimère il y a une vingtaine d'années, c'est-à-dire produire de l'énergie renouvelable en quantité significative, devient aujourd'hui une réalité. Plus de 40% de l'électricité produite en Europe est d'origine renouvelable en 2023. L'Allemagne, le Portugal, l'Espagne ont déjà franchi le seuil symbolique des 50% d'électricité renouvelable dans leur production nationale. En France, les énergies renouvelables représentent 27% du mix énergétique avec une production décarbonée à plus de 92%.

Le biogaz a lui clairement amorcé son essor. Et GreenAlp, soit directement en investissant sur ses réseaux, soit indirectement en favorisant des interconnexions de réseaux, sera au rendez-vous.

GreenAlp accompagne cette transition énergétique en raccordant les productions renouvelables aux réseaux et en construisant les points d'alimentation pour les véhicules électriques. GreenAlp aborde un nouveau métier en stockant, gérant et analysant les données des réseaux qui seront indispensables pour poursuivre la transition énergétique au bon rythme, faire émerger de nouveaux usages de l'électricité pour optimiser les factures et la mobilité et définir le réseau gaz de demain.

Le nouveau Directoire continuera de garder le cap, celui d'assurer nos missions de service public et d'honorer le contrat qui nous lie à vous. Nous poursuivons nos grands projets, qui améliorent la qualité de service et la sécurité au voisinage de nos réseaux.

Nous nous engagerons, plus que jamais, aux côtés de nos Territoires pour proposer des solutions de long terme au service de la transition énergétique et en vue de limiter le réchauffement climatique.

Au sein de ce compte rendu d'activité 2023, vous apprécierez l'ensemble des actions menées par GreenAlp.

Bonne lecture !

Le Directoire  
Nathalie Deleuze-Dordron et David Beauveil

## SOMMAIRE

<b>1. Rapport de développement et d'exploitation des réseaux 2023</b>	<b>5</b>
1.1. Communication et information	5
1.2. Installations techniques	5
1.3. Développement commercial	6
<b>2. Qualité</b>	<b>8</b>
2.1. Services rendus à la clientèle	8
2.2. Relève des compteurs	8
2.3. Accessibilité du numéro d'urgence gaz	8
2.4. Intervention de dépannage et d'urgence gaz	9
<b>3. Etat des dépenses</b>	<b>10</b>
3.1. Dépenses de premier établissement	10
3.2. Frais de développement de réseau	10
<b>4. Inventaire physique et financier des ouvrages concédés</b>	<b>11</b>
<b>5. Opérations de déclassement effectuées sur le réseau concédé</b>	<b>14</b>
<b>6. Evolutions</b>	<b>14</b>
<b>7. Etat des règlements financiers GreenAlp-TE38</b>	<b>14</b>
<b>8. Liste des biens immeubles mis à disposition par l'autorité concédante</b>	<b>14</b>
<b>9. Evolution de l'organisation liée à l'activité gaz</b>	<b>14</b>
<b>10. Données comptables</b>	<b>15</b>

---

*Respect des principes généraux :*

---

Le développement des réseaux et la distribution de gaz combustible sur le territoire des communes, dont la liste figure ci-dessous, ont été effectués dans le plus strict respect de la concession accordée à GreenAlp par avenant N°7 du 28/12/2018 au contrat initial.

Le présent compte rendu annuel obéit aux principes explicités en article 40 (pages 42-43) du cahier des charges de délégation de service public de la distribution de gaz combustible.

Les données présentées, ci-après, correspondent à des longueurs ou à des dépenses effectivement constatées sur l'année 2023.

Cette concession concerne les communes de :

- Saint-Vérand
- Saint-Sauveur
- Chatte
- La Sône
- Saint-Hilaire-du-Rosier
- Saint-Lattier.

## 1. Rapport de développement et d'exploitation des réseaux 2023

### 1.1. Communication et information

Pour assurer le développement des réseaux et la promotion du gaz, GreenAlp mène des actions de promotion auprès des collectivités, des industriels et des particuliers.

En 2023, GreenAlp a rencontré les élus des communes et communautés d'agglomération lors du Congrès des Maires de l'Isère. L'ensemble des communes des territoires concédés a reçu une invitation afin d'échanger autour des énergies et du développement des réseaux de gaz. Ainsi les élus des communes des Abrets en Dauphiné, de Beaucroissant, de Chatte, d'Izeaux et de Morestel ont rencontré leur interlocuteur dédié.

Dans le but de sensibiliser les particuliers et les promoteurs, GreenAlp participe avec des fabricants de matériel à la Foire d'Automne de Grenoble.

Afin de rencontrer les installateurs, GreenAlp organise et participe à des événements chez les distributeurs de matériels.

Enfin, dans le cadre du développement et de la promotion du biométhane, GreenAlp a participé à l'actualisation des zonages avec GRDF et TE38, sur les territoires de Bièvre, du Voironnais et de l'ouest grenoblois. Ces mises à jour des plans de zonage doivent permettre de faciliter les projets de maillage entre gestionnaires de réseaux de distribution.

#### Desserte des communes :

Aucun îlot n'a pu être réalisé sur les communes de Saint-Lattier et Saint-Hilaire-du-Rosier, faute d'un nombre suffisant d'habitants intéressés.

### 1.2. Installations techniques

- **Canalisations en mètres linéaires (ml) :**

Pas d'extension de réseau réalisé en 2023.

Les réseaux réalisés à ce jour sont les suivants :

Commune	Nb de ml en gaz à fin 2022	Nb de ml posé en 2023	Total 2023 en ml
Chatte	6126	0	6126
La Sône	728	0	728
Saint-Sauveur	605	0	605
Saint-Vérand	522	0	522
<b>Total</b>	<b>7981</b>	<b>0</b>	<b>7981</b>

- **Branchements :**

Le nombre de branchements par commune est le suivant :

Commune	Nombre de branchements 2022	Nombre de branchements 2023
CHATTE	118	118
LA SÔNE	18	18
SAINT-SAUVEUR	18	18
SAINT-VERAND	18	18
<b>Total</b>	<b>172</b>	<b>172</b>

### 1.3. Développement commercial

Les données ci-dessous, concernent les réseaux mis en gaz avant le 31/12/2023. Les branchements effectués sur les réseaux encore en travaux à cette date ne sont pas comptabilisés en 2023. L'ensemble des clients est alimenté en gaz propane.

	2022	2023
Nombre de contrats possibles	236	236
Contrats de fourniture	121	119
Contrats mis en service	2	0

La déclinaison par tarif est la suivante :

Tarifs	Nombre de contrats en service au 31/12	Nombre de contrats en service au 31/12	Consommations en kWh	Consommations en kWh	Evolution
Année	2022	2023	2022	2023	
Pp0	5	5	1 726	1 735	+0,5%
Pp1	85	84	729 114	675 707	-7%
Pp2i	22	21	907 518	744 564	-18%
Pp2s	2	2	206 796	229 321	+11%
Pp2s plus	7	7	1 403 832	1 480 203	+5%
<b>Total</b>	<b>121</b>	<b>119</b>	<b>3 248 986</b>	<b>3 131 530</b>	<b>-4%</b>

L'année 2023 (1 496 DJU) est comparable à l'année 2022 (1 479 DJU).

Toutefois, une baisse des consommations des segments « domestiques » Pp0 et Pp1 est constatée, résultant de facteurs conjugués tels que la sobriété énergétique et le changement de mode de chauffage. A contrario les segments « professionnels » Pp2i, Pp2s sont globalement en hausse due à des facteurs économiques.

## 2. Qualité

### 2.1. Services rendus à la clientèle

**Calcul des besoins énergétiques de chaque consommateur :** afin que les personnes intéressées par le gaz en réseau disposent de tous les éléments de choix leur permettant d'opter pour la solution énergétique correspondant le mieux à leurs besoins, un conseil personnalisé et gratuit est proposé par GreenAlp.

**Promotion des économies d'énergie et des matériels performants :** à l'occasion des rendez-vous effectués, GreenAlp informe les personnes rencontrées sur l'intérêt de réaliser des économies d'énergie, explique les gestes ou les matériels à mettre en œuvre pour les atteindre. En outre GreenAlp accompagne ceux qui le souhaitent dans la mise en œuvre des matériels performants par le biais de primes ou de prêts à taux maîtrisés.

**Mise en place d'un réseau d'installateurs :** afin que les installations de chaudières se déroulent dans les meilleures conditions, GreenAlp a mis en place l'animation de partenaires installateurs.

### 2.2. Relève des compteurs

La relève des compteurs a lieu deux fois par an pour les clients particuliers et professionnels et une fois par mois pour les clients grands comptes,  
Le taux de relève pour 2023 est de 100 %.

### 2.3. Accessibilité du numéro d'urgence gaz

Conformément à l'arrêté du 24 juin 2009 approuvant les tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution, GreenAlp suit et publie depuis le deuxième semestre 2009 le taux d'accessibilité au numéro d'urgence gaz unique pour l'ensemble de ses concessions. Le taux moyen a été de 99,5% sur l'année 2023. On en trouvera la décomposition ci-dessous :

Période	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre	4 <sup>ème</sup> trimestre
Taux	100 %	100 %	98 %	100 %



#### **2.4. Intervention de dépannage et d'urgence gaz**

L'organisation de l'exploitation a été établie conformément aux dispositions réglementaires. Les interventions de mise en sécurité gaz sont assurées par les techniciens de l'agence locale de St Marcellin.

Le SDIS 38 et GreenAlp sont liés par une convention décrivant les rôles et responsabilité de chacune des entités au moment de l'alerte et lors de la phase d'intervention :

- Lors d'interventions communes en cas d'incident ou d'accident ayant pour origine le gaz distribué ou susceptible de concerner les ouvrages de distribution de gaz exploités par GreenAlp
- Lors de demande de concours des salariés de GreenAlp par les sapeurs-pompiers

Cette convention, suivie annuellement, précise aussi les modalités de formation et/ou d'information de chacune des parties et les possibilités de partage de retour d'expérience.

On trouve notamment dans cette convention les éléments permettant de déclencher et de gérer une Procédure Gaz Renforcée.

Sur l'année 2023 nous avons réalisé l'intervention suivante :

<b>Commune</b>	<b>Domage sur ouvrage sans fuite</b>	<b>Total</b>
CHATTE	1	1

Conformément à l'arrêté du 13 Juillet 2000 modifié, GreenAlp respecte sur le périmètre de ses concessions en Isère l'objectif de 96% d'interventions en moins d'une heure (99,1% en 2023).

Le délai d'intervention est le délai s'écoulant entre l'heure de réception de l'appel (pour une intervention de sécurité gaz) et l'arrivée sur place de l'agent d'intervention d'urgence. En 2023, sur l'ensemble de ses concessions iséroises seules 5 interventions dépassent ce délai sur un total d'interventions de 584.

### 3. Etat des dépenses

#### **3.1. Dépenses de premier établissement**

Sur le périmètre de cette concession aucune dépense d'investissement n'a été réalisée en 2023.

#### **3.2. Frais de développement de réseau**

Les frais de développement de réseau correspondent aux frais de recherche de points de livraison, de communication, de pilotage de projets, etc. Ces frais sont mutualisés pour l'ensemble des concessions et ventilés au prorata des communes concernées. En 2023, le coût total des frais de développement s'élève à 20 477 €.

Pour les communes de la présente concession, le coût est de 2 815 € pour l'année 2023.

## 4. Inventaire physique et financier des ouvrages concédés

- **Les canalisations**

Les canalisations de réseau de distribution posées à ce jour sont principalement en polyéthylène (PE) et correspondent à des canalisations Moyenne Pression MPB. La pression de service du propane est de 1,5 bar. Les canalisations sont amorties sur une durée de 40 ans. La valeur des réseaux réalisés ou en travaux en 2023 est la suivante (en €HT) :

Canalisations	Chatte	La Sône	Saint-Sauveur	Saint-Vérand
<b>Valeur</b>	675 709,48	104 174,88	64 269,41	65 147,70
<b>Amortissement</b>	219 436,95	38 375,14	20 298,32	8 341,28
<b>VNC</b>	456 272,53	65 799,74	43 971,09	56 806,42
<b>En cours au 31/12/2023</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

- **Les vannes réseaux**

Les vannes réseaux sont amorties sur 40 ans (valeurs en €HT)

Vannes réseaux	Chatte	La Sône	Saint-Sauveur	Saint-Vérand
<b>Valeur</b>	22 407,48	1 200,00	2 400,00	564,86
<b>Amortissement</b>	8 020,13	447,80	812,88	75,09
<b>VNC</b>	14 387,35	752,20	1 587,12	489,77
<b>En cours au 31/12/2023</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

- **Les branchements**

Ils correspondent à la partie terminale du réseau située entre la canalisation principale et le comptage. Le branchement est amorti sur une durée de 40 ans (valeurs en €HT)

Branchements / Equipt Détente Client	Chatte	La Sône	Saint-Sauveur	Saint-Vérand
<b>Valeur</b>	162 869,21	4 428,80	25 683,82	48 706,88
<b>Amortissement</b>	44 138,66	1 660,48	7 067,26	6 339,10
<b>VNC</b>	118 730,55	2 768,32	18 616,56	42 367,78
<b>En cours au 31/12/2023</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

- **Conduites montantes et dérivations individuelles (valeurs en €HT)**

Les conduites montantes et les dérivations sont amorties sur 40 ans (valeurs en €HT)

Colonnes montantes et dérivations individuelles	Chatte
<b>Valeur</b>	5 048,92
<b>Amortissement</b>	1 100,86
<b>VNC</b>	3 948,06
<b>En cours au 31/12/2023</b>	0,00

- **Les compteurs**

Les compteurs « domestiques » :

Commune	Total
Chatte	57
La Sône	7
Saint-Sauveur	18
Saint-Vérand	19

Les compteurs « Industriels » :

Commune	Total
Chatte	22
La Sône	2
Saint-Sauveur	4
Saint-Vérand	3

Les compteurs sont amortis sur une durée de 20 ans (valeurs en €HT)

Compteurs	Chatte	La Sône	Saint-Sauveur	Saint-Vérand
Valeur	13 957,16	1 591,08	3 142,37	1 645,97
Amortissement	5 061,23	659,41	1 252,13	274,62
VNC	8 895,93	931,67	1 890,24	1 371,35
En cours au 31/12/2023	0,00	0,00	0,00	0,00

- **Génie Civil Postes de gaz propane :**

Le génie civil est amorti sur 40 ans (valeurs en €HT).

Génie Civil Poste Gaz Propane	Chatte	La Sône	Saint Sauveur	Saint-Vérand
Valeur	11 841,45	0,00	0,00	0,00
Amortissement	5 074,38	0,00	0,00	0,00
VNC	6 767,07	0,00	0,00	0,00
En cours au 31/12/2023	0,00	0,00	0,00	0,00

- **Zones de stockage**

Caractéristiques des zones de stockage :

Les deux cuves de 3.2t du stockage Pré Jean Gour à Chatte ont été déposées en septembre 2022.

Commune	Nom de l'îlot	Section/Parcelle	Capacité	Déclaration / Autorisation
Chatte	ZA La Gloriette	C 1096	5,9 t	Sans
	Cimetière	B 757	1 x 12,5 t	Déclaration
	Les Gameux	-	1 x 12,5 t	Déclaration
La Sône	Le Serre	B 56	2 x 3,2 t	Déclaration
Saint-Sauveur	Les Combeaux	B 1190	2 x 1,75 t	Sans
Saint-Sauveur	La Bane	B 2038	2 x 1,75 t	Sans
Saint-Sauveur	ZA Maladière		1,75 t	Sans
Saint -Vérand	Le village	AB 321	2 x 3,2 t	Déclaration

La zone de stockage est amortie sur 10 ans (valeurs en €HT)

Zone de stockage	Chatte	La Sône	Saint-Sauveur	Saint-Vérand (*)
<b>Valeur</b>	7 989,77	7 893,38	1 118,47	0,00
<b>Amortissement</b>	7 280,52	7 893,38	1 118,47	
<b>VNC</b>	709,25	0,00	0,00	
<b>En cours au 31/12/2023</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Pour Saint-Vérand, l'ensemble des investissements a été pris en charge par le propanier et la mairie

## 5. Opérations de déclassement effectuées sur le réseau concédé

Aucune opération de déclassement n'a été effectuée en 2023.

## 6. Evolutions

Les réseaux sont développés en cohérence avec le planning de desserte prévu dans le contrat de concession et avec les contraintes technico-économiques rencontrées lors de l'établissement. GreenAlp étudie toute opportunité d'évolution des réseaux (extension ou bascule propane – gaz naturel). Rien de significatif n'a été noté en 2023.

## 7. Etat des règlements financiers GreenAlp-TE38

Le règlement de GreenAlp au TE38 versé en 2023 au titre de l'exercice 2022 s'est monté pour la présente concession à 5 121,70 €.

## 8. Liste des biens immeubles mis à disposition par l'autorité concédante

Sans objet.

## 9. Evolution de l'organisation liée à l'activité gaz

Sans objet.

## 10. Données comptables

Le compte d'exploitation à la maille de la présente concession est le suivant. Ces comptes n'incluent pas les charges indirectes relatives à la gestion de la concession.

Valeur en €	2022	2023	Evolution
<i>Recettes propane / usagers Pp0</i>	479,08	486,08	+1%
<i>Recettes propane / usagers Pp1</i>	103 148,55	104 342,47	+1%
<i>Recettes propane / usagers Pp2i</i>	111 475,80	65 902,91	-40%
<i>Recettes propane / usagers Pp2S</i>	25 066,40	24 429,95	-2%
<i>Recettes propane / usagers Pp2S plus</i>	145 096,49	141 905,19	-2%
<i>Recettes induites par l'énergie en compteur</i>	8 328,79	-17 377,21	
<b>Total recettes énergie</b>	<b>393 595,11</b>	<b>319 689,39</b>	<b>-19%</b>
Recettes sur ventes de prestations	2 562,88	2 528,98	
Participations Tiers	0,00	0,00	
Productions Immobilisées	0,00	0,00	
Transferts de charges	0,00	0,00	
<b>Recettes connexes</b>	<b>2 562,88</b>	<b>2 528,98</b>	
<b>Recettes exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total Produits</b>	<b>396 157,99</b>	<b>322 218,37</b>	
<b>Charges d'exploitations</b>			
Achat de Gaz Propane	276 065,60	209 076,14	
Variations de stocks	-4 027,09	4 675,56	
Acheminement du GRD amont	0,00	0,00	
Coûts des travaux des tiers	0,00	0,00	
Coût d'exploitation	44 855,74	39 802,01	
Frais de développement du réseau	5 111,26	2 815,21	
Dotations aux amortissements des biens concédés	29 404,15	29 405,21	
Dotations aux amortissements des biens propres	76,50	76,50	
Impôts et taxes	3 091,90	1 846,26	
Frais financier	8 553,83	7 648,99	
<b>Total charges d'exploitation et financières</b>	<b>363 131,90</b>	<b>295 346,12</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total charges</b>	<b>363 131,90</b>	<b>295 346,12</b>	
<b>Résultat avant IS</b>	<b>33 026,09</b>	<b>26 872,24</b>	
<b>IS</b>	<b>8 256,52</b>	<b>6 718,06</b>	
<b>Résultat net d'IS</b>	<b>24 769,57</b>	<b>20 154,18</b>	

Droits du concédant :

	Saint-Vérand
Valeur	34 269,24
Amortissement	4 196,80
VNC	30 072,44